

DÉBAT PUBLIC
Plénière
« La mer en débat »
Façade maritime Méditerranée

Compte-rendu intégral
Samedi 2 décembre 2023

SALLE/ADRESSE : Collectivité de Corse – Hémicycle -Bastia – Corse

PARTICIPANTS : 95 participants dans la salle

DÉBUT > FIN : 15h06 à 15h32 puis de 17h30 à 18h25

Commission particulière du débat public (CPDP) :

M.	Floran AUGAGNEUR	Président de la CPDP
M.	Étienne BALLAN	CPDP
Mme	Dominique DE LAUZIERES	CPDP
M.	Sébastien FOURMY	CPDP
M.	Anthony HOTTIER	CPDP

Intervenants :

M.	François VIREVIALLE	DIRM
Mme	Madeleine CANCEMI	Directrice déléguée du parc marin du Cap Corse
Mme	Marion BRICHET	DIRM
Mme	Marine DEDEKEN	DMLC
M.	Antoine ORSINI	Université de Corse, hydrobiologiste
M.	Charles-François BOUDOURESQUE	Conseil scientifique de la réserve de Scandola

COMPTE-RENDU DE RÉUNION :

Session d'introduction

M. Étienne BALLAN – CPDP

Une toute petite consigne avant de démarrer la réunion. La réunion est enregistrée et est captée également en vidéo. Pour les personnes qui ne souhaitent pas être filmées, c'est tout à fait votre droit. Il n'y a aucun problème. On vous demandera de vous installer plutôt à l'arrière et de signaler à la régie que vous ne souhaitez pas être filmés. Pour toutes les personnes qui prendront la parole après, nous vous ferons signer un petit papier d'autorisation du droit à l'image lorsque vous prendrez la parole. C'est juste la consigne technique. Nous allons pouvoir démarrer la réunion.

M. Gérard ROMITI – Élu de Bastia, vice-président à la communauté d'agglomération

Bonjour à tous. Je suis élu à Bastia et vice-président à la communauté d'agglomération. J'ai l'honneur de représenter le maire et la municipalité. Bonjour à toutes et à tous, aux autorités civiles et militaires s'il y en a, bien sûr. Bastia est heureuse de recevoir l'Institut national qui va ouvrir le débat public pour une mer qui nous appartient à tous. Nous voulons nous ouvrir sur la Méditerranée, dans une mer durable et responsable, car culturellement, nos civilisations dépendent de la mer. Pour le futur, je pense que nous allons même réussir à nous soigner par la mer, mais à condition que ce soit une mer propre, le plus possible limpide, claire et non polluée. C'est un rêve pieux que je fais. Je vous embarquerais sur un bateau qui partirait vers les côtes de Méditerranée et où tout un chacun pourrait retrouver ses cultures, son identité et son futur pour les générations futures. Je vous remercie et bon débat à tous.

M. Anthony HOTTIER – CPDP

Merci beaucoup. Merci à tous d'être présent sur un débat que l'on prépare depuis plusieurs mois en Corse et sur le continent. Merci aux étudiants de l'université de Corte qui ont fait un travail magnifique. Merci aux intervenants qui vont participer aux ateliers. Merci au public. Je pense que ces ateliers seront très enrichissants pour chacun d'entre nous. Il y aura une restitution à la fin du débat. Nous vous parlerons un peu plus de la Commission nationale des débats publics. À tout à l'heure.

M. Étienne BALLAN – CPDP

Merci beaucoup. Pour commencer, la Commission nationale du débat public est une autorité administrative indépendante qui organise et qui est là pour garantir le respect d'un droit inscrit dans la Constitution française à l'article 7 de la Charte de l'environnement. Ce droit est très simple et il est, pour tout le monde, de pouvoir avoir accès à l'information et de pouvoir participer à l'élaboration des décisions publiques en matière d'environnement. Cela veut dire que tout projet, plan ou programme qui peut avoir un impact sur l'environnement doit passer par une étape de participation du public en amont lorsque des décisions ne sont pas encore prises. Cet après-midi, nous sommes plusieurs représentants de cette commission nationale. Il y a Floran AUGAGNEUR qui est le vice-président de la Commission nationale et qui préside l'ensemble du débat dont on va parler, qui s'appelle « La Mer en débat » sur les quatre façades de la métropole, Dominique DE LAUZIERES et Anthony HOTTIER que vous venez d'entendre, qui sont, pour Dominique, basée sur la Côte d'Azur et pour Anthony, basé ici, en Corse.

Quant à moi, je suis Étienne BALLAN. Je suis délégué régional de la CNDP en PACA et je coordonne le débat sur notre façade Méditerranée qui associe les trois régions, la région Occitanie, la région PACA et la Corse. En deux mots, la CNDP et surtout ce débat public précisément, est un débat public de grande ampleur qui traite de beaucoup de sujets parce qu'il précède des décisions très lourdes, très fortes, qui vont être prises par l'État dans le cadre de ces documents stratégiques de façade, DSF. Ce n'est pas un document qui est forcément connu de tous. Si vous avez réussi à entrer dans sa lecture, bravo. Vous avez déjà fait un grand pas. C'est un document qui n'est pas facile d'accès. C'est finalement un document qui régit et qui planifie la mer, mais derrière le langage et derrière un document qui peut paraître un peu administratif, se cache en des choix politiques très structurants. Nous sommes là dans ce débat public pour préparer la première révision de ce document. Ce document a d'abord été élaboré en 2017 et adopté un peu plus tard en 2019 dans sa première version. Aujourd'hui, nous sommes en 2023 et nous le révisons. Cela veut dire qu'un certain nombre de nouvelles questions se posent et doivent être l'objet de ces décisions.

Ces questions sont nombreuses. Il y a notamment la protection de la biodiversité. Où, comment et pourquoi nous allons décider d'installer des zones de protection forte sur la mer. Il y a la question du trait de côte, de la submersion marine. Que faisons-nous devant cette évolution liée au réchauffement climatique ? Est-ce que l'on déplace les activités ? Est-ce que l'on résiste ? Est-ce que l'on s'adapte ? Comment fait-on ? Pour toutes les façades, on nous dit souvent que le trait de côte, ce n'est que l'ouest,

mais non. Nous savons très bien qu'en Méditerranée aussi et largement, d'ailleurs. L'un des ateliers de cet après-midi aura notamment pour thème, ces questions-là.

Il y a aussi l'éolien et les questions de l'énergie, plus largement. Le gouvernement a l'intention d'installer d'assez nombreux parcs éoliens en mer, dont certains en Méditerranée, plutôt en Méditerranée française occidentale, au large de l'Occitanie et des Bouches-du-Rhône principalement. Il y a encore beaucoup d'autres sujets. Je ne vais pas tous les citer. Je voudrais vraiment insister sur le fait que les décisions ne sont pas prises. Nous avons 5 mois pour en débattre. Vous faites vos propositions, vous posez vos questions et on en discute. Cet après-midi, c'est pouvoir se donner le temps d'approfondir, d'aller au fond des sujets et que chacun puisse se faire un avis éclairé afin qu'il puisse le donner. Dès lors que vous poserez une question, que vous donnerez votre avis et que vous ferez une contribution, vous recevrez une réponse. À la fin de tout ça, dans le compte-rendu que nous ferons, l'État devra répondre systématiquement à tous les arguments qui auront été portés par le public. Attention, il n'est pas obligé de suivre votre avis. Je le dis tout de suite pour qu'il n'y ait pas d'ambiguïté. Il ne s'agit pas d'un référendum dont le résultat s'imposerait à l'État. Ce n'est pas ça. On discute, on débat de tous les arguments et à la fin, l'État doit prendre ses décisions au regard des contributions du public, mais d'abord, ce n'est pas si souvent que le public est entièrement d'accord sur une chose. L'État peut aussi suivre une partie du public et pas l'autre, mais dans tous les cas, l'État reste libre. En revanche, il doit justifier.

Ce que nous nous garantissons à la CNDP, c'est que l'on aille au fond des sujets. On ne laisse rien sous le tapis. On vous donne la possibilité d'exercer votre droit d'information et de participation et vous aurez une réponse. Voilà les quatre façades sur lesquelles nous travaillons. Florian, qui est ici présent, pilote l'ensemble de ces quatre débats. Nous sommes donc l'un des quatre, mais nous avons quand même la côte la plus longue, soit un peu plus de 2 000 kilomètres. Nous avons aussi la mer la plus intéressante. Excusez-moi pour ce petit parti pris.

Dernier point sur les outils du débat. Ils sont très nombreux. Nous n'allons pas les détailler maintenant. Je crois que nous sommes tous là pour rentrer dans les sujets et essayer de voir l'avenir de la mer et comment il peut être réfléchi ensemble. En ligne, vous avez de nombreux dispositifs. Il y en a un qui est détaillé et qui s'appelle « La mer en débat : faites l'expérience ». C'est un petit outil que vous avez en ligne qui est très facile et qui vous confronte à des avis ou à des opinions qui ont pu ou qui peuvent être exprimés sur différents sujets. Vous faites un peu votre parcours dans ces différents arguments et vous avez, à travers ça, une compréhension un peu de l'ensemble des enjeux qui sont très nombreux. On vous invite vraiment à utiliser cet outil. Si vous voulez le faire dans l'après-midi ou en fin de journée, nous avons des tablettes pour pouvoir vous proposer d'utiliser l'outil avec nous.

Cela fait 15 jours que le débat est ouvert. Il y a déjà 20 000 personnes qui ont fait cette expérience. On voit bien qu'elle est intéressante et qu'elle fonctionne bien. N'hésitez donc vraiment pas à faire cette expérience. Je pense que la présidente Madame SANTUCCI n'est pas encore arrivée. Nous lui donnerons la parole en fin de notre réunion. Elle est présidente de la Commission permanente du Conseil maritime de façade. Excusez-nous encore pour ces instances qui ne sont pas forcément très connues. Le Conseil maritime de façade, c'est une instance qui rassemble les acteurs de la mer à l'échelle de toute la façade Méditerranée qui est pilotée par deux préfets, le préfet de région PACA, coordinateur pour toute la façade, et le préfet maritime de Méditerranée, et Madame SANTUCCI qui est élue de la collectivité. Elle va donc arriver. Nous voulions vraiment qu'elle parle aussi de ce qu'est le CMF, à quoi il sert et en quoi il contribue à l'élaboration des DSF.

Nous allons maintenant entendre le point de vue de l'État qui, comme vous l'avez compris, est le décideur final. C'est lui qui nous a demandé d'organiser ce débat public. Par contre, nous organisons le débat public comme bon nous semble. Nous sommes une autorité neutre et indépendante. Nous donnons donc la parole à l'État pour présenter les intentions et les questions sur lesquelles ils souhaiteraient que le débat puisse porter.

Mme Marion BRICHET – DIRM

Merci beaucoup, Monsieur BALLAN. Bonjour à toutes et à tous. Je travaille à la Direction Interrégionale de la mer Méditerranée. Nous sommes basés à Marseille et notre travail est de coordonner les différentes politiques publiques de la mer et du littoral. Merci beaucoup à la collectivité de Corse nous accueillir dans ses locaux. Je vais vous mettre le diaporama. L'objectif du débat a été clairement précisé par la CNDP. Nous sommes en cours de révision de la stratégie de la façade Méditerranée. Nous avons besoin de vous pour nous aider à nous orienter dans les décisions qu'il nous faudra prendre.

Notre premier objectif est bien évidemment la préservation de la biodiversité, la protection de notre mer Méditerranée. Pour cela, des dizaines de scientifiques nous ont aidés à évaluer l'état de santé de la mer Méditerranée. Là, je vous présente seulement quelques exemples de résultats, mais nous avons une évaluation aussi bien sur les dauphins, les oiseaux, mais aussi sur le bruit dans différentes

thématiques que nous impose la directive cadre stratégie pour le milieu marin. Ce que vous avez sous les yeux, c'est l'évaluation de l'état de santé des poissons et des céphalopodes sur notre façade. Sur 70 espèces qui ont été évaluées, vous pouvez voir qu'il n'y a qu'une toute petite partie de vert qui correspond à deux espèces qui sont en très bonne santé en Méditerranée et qui sont le thon rouge et la sardine. Les autres stocks sont surexploités. Une autre évaluation concerne les déchets marins, un descripteur de pression qui indique quelque chose qui n'est pas très original, le plastique, sujet de ce matin au cinéma. L'évaluation nous a démontré que presque 70 % des déchets que l'on retrouve au fond de la mer, mais aussi sur le littoral, sont du plastique à usage unique. Ce que vous voyez un gris est aussi principalement du plastique.

Ces évaluations faites par les scientifiques de la façade nous permettent de savoir où nous en sommes en termes de bon état de santé de la biodiversité marine. Vous pouvez constater qu'aujourd'hui, nous avons encore beaucoup d'efforts à faire pour mieux connaître la biodiversité, mais aussi pour mieux la protéger. Nous avons l'obligation d'informer le public de cet état de santé pour prendre avec vous les meilleures décisions en matière de protection de la biodiversité. Nous avons aussi besoin de vous pour nous aider à identifier les futures zones de protection forte de la façade, autrement dit des périmètres maritimes où les activités sont réglementées pour mieux protéger les écosystèmes marins remarquables. La préfecture maritime, qui pilote cette démarche à l'échelle de la façade méditerranéenne, propose en entrée de débat cette carte qui représente les enjeux écologiques qu'elle juge prioritaires. Ce sont ces zones que vous voyez vertes, roses, jaunes et bleues. Ce sont des enjeux écologiques sur lesquels on vous propose d'identifier des zones de protection forte. Cela ne veut pas dire que nous n'avons pas le droit de regarder ailleurs. Ce sont seulement des propositions d'entrée de débat. Sur ces zones de protection forte, nous avons un objectif de 5 % à atteindre d'ici 2027. C'est le président Macron qui nous l'a imposé. Aujourd'hui, nous sommes à 0,22 %. Nous avons donc du travail à faire et nous avons besoin de vous pour nous aider à identifier ces nouveaux zonages.

Un autre enjeu de ce débat et donc de la révision de notre planification maritime, spatiale et Méditerranée, est de mieux concilier les usages entre eux, mais aussi par rapport à l'environnement. On voit qu'il y a de nombreuses activités maritimes qui coexistent sur notre façade Méditerranée. Là, vous avez une illustration qui montre les activités présentes et les futures activités dont mon collègue vous parlera juste ensuite. Nous voyons que nous avons une densité d'activité qui est surtout sur la frange littorale, un peu moins au large, mais néanmoins, nous sommes quand même la façade maritime qui représente un quart du trafic maritime mondial et 27 % du trafic de marchandises nationales. Nous sommes aussi une façade où l'on accueille beaucoup de navires de croisière, surtout à Marseille, mais aussi sur différentes villes littorales de Provence-Alpes-Côte d'Azur et ici aussi chez vous, en Corse, où il y a beaucoup de bateaux qui favorisent votre île pour venir faire des escales. Nous avons donc une activité de croisière qui se développe. Il y a de plus en plus de demandes des gens de faire des croisières. Il risque donc d'y avoir de plus en plus de navires de croisière.

Sur notre façade, nous avons aussi la chance d'accueillir une activité historique qui est la pêche maritime professionnelle. Cette pêche maritime est très présente en Méditerranée. Nous avons 1 300 navires qui pratiquent la pêche professionnelle sur les trois régions et notamment, nous avons une pêche qui est très particulière et que l'on appelle la pêche petits métiers qui se pratique surtout sur le littoral, avec des bateaux qui font moins de 12 mètres, avec des engins de pêche tels que les filets, les nasses ou encore les palangres. Concernant les chiffres que nous avons sur la pêche, c'est à peu près 8 000 tonnes de poissons qui sont prélevées chaque année sur la façade. Principalement, ce sont les dorades royales, les loups et le poulpe. Nous avons des spécificités qui sont très locales. Ce que l'on peut dire aussi sur le tourisme, c'est que nous sommes la façade la plus touristique de France. Ça, je crois que vous le savez bien. Qui dit tourisme, dit aussi beaucoup de chiffre d'affaires par rapport à ça. 4,3 milliards d'euros de chiffre d'affaires viennent grâce au tourisme sur notre façade, ce qui correspond à 33 000 emplois sur le littoral.

Pour vous présenter un peu les grands enjeux en termes d'activités, nous sommes aussi une façade qui accueille beaucoup de plaisance. Nous avons 100 000 anneaux sur l'ensemble de notre littoral, avec beaucoup de petite plaisance. Ce sont principalement des bateaux de moins de 8 mètres. L'autre spécificité est que nous accueillons aussi de la grande plaisance, ce que l'on appelle les navires qui font plus de 24 mètres jusqu'à des centaines de mètres pour certains, ce qui peut amener des conciliations d'usage parfois très tendues sur notre littoral. Nous avons aussi des activités de plongée et de voile qui permettent d'avoir des activités non motorisées pour certains sur le littoral. Nous voulions vous montrer un peu cette diversité d'activités très dense, surtout sur le proche littoral. Notre objectif à nous, et donc le vôtre aussi, est de nous aider à mieux concilier ces usages, quelle grande décision il nous faut prendre pour faire en sorte que la protection de la biodiversité perdure, malgré les activités maritimes qui sont très denses. Je laisse maintenant la parole à François VIREVIALLE sur un autre enjeu de notre débat, qui c'est la planification de l'éolienne marine.

M. François VIREVIALLE – DIRM

Merci beaucoup. Je pense que vous êtes tous au courant. La France s'est fixé comme grand objectif la neutralité carbone à 2050 et aussi une volonté de vouloir vraiment diversifier son mix de production énergétique pour atteindre cette neutralité carbone en 2050. Pour ce faire, vous connaissez tous différents moyens de production énergétique. Je pense que l'on pourrait parler des heures sur chacun d'entre eux, mais dans le cadre du travail qui est le nôtre aujourd'hui, nous vous sollicitons, l'État et aussi Réseau de Transport d'Électricité, pour nous accompagner dans le développement de l'éolien flottant en Méditerranée et dans la détermination de zones qui pourraient accueillir le développement de cette nouvelle technologie, travail qui nous permettra d'apporter des éléments, des zones propices pour la stratégie française, pour l'énergie et le climat.

La France s'est fixé un objectif ambitieux au niveau du développement de l'éolien en mer, posé ou flottant, avec, en 2050, un objectif de 45 gigawatts d'éolien en mer, chiffre qui peut paraître un peu vague, considérant qu'aujourd'hui, nous n'avons que 0,6 gigawatt d'éolien implanté en Méditerranée et qui est d'ailleurs en cours d'implantation. Ce sont trois fermes pilotes de trois éoliennes. D'ici à 2033, nous avons un objectif intermédiaire de 15,5 gigawatts. On ne se rend pas forcément compte de ce à quoi correspond exactement ce chiffre, mais il nous permettra d'atteindre cette neutralité carbone en l'associant à d'autres moyens énergétiques.

Afin de nous aider dans la déclinaison de cette de ces 45 gigawatts d'objectifs pour atteindre notre neutralité carbone, en entrée de débat, l'État a souhaité proposer des fourchettes de répartition de cette énergie, de cet effort énergétique au travers des différentes façades. C'est le tableau que vous voyez à votre gauche entre la façade Nord-Atlantique, Manche Ouest, Sud-Atlantique, Manche Est, mer du Nord et Méditerranée. Vous voyez que nous ne sommes pas la façade dans laquelle nous devons faire le plus d'efforts. Pourtant, comme le disait Monsieur BALLAN tout à l'heure, nous faisons partie des façades ayant le plus grand linéaire côtier. À partir de nos connaissances actuelles sur l'éolien posé ou flottant en Méditerranée, nous savons que les caractéristiques techniques ne nous permettront pas de faire de l'éolien posé. Tout sera donc flottant. Ces mêmes caractéristiques techniques amènent plutôt à une localisation, comme le disait Monsieur BALLAN, dans le golfe du Lion, entre Marseille et Perpignan. Tout notre travail va être d'identifier comment le développer, où le développer et quels vont être les éléments sur lesquels il va falloir que l'on fasse attention et sur quels développements il va falloir que nous portions un maximum d'attention pour que le développement se fasse de manière la plus vertueuse possible, tout en conciliant ce besoin de production. Je préciserai qu'aujourd'hui, je ne peux pas vous parler d'un projet précis. Je ne peux pas vous dire que les éoliennes feront 18 mégawatts chacune avec un flotteur de tel type puisque cela dépendra vraiment de l'évolution des technologies sur les 27 prochaines années qui vont sans doute évoluer, mais aussi des caractéristiques, des possibilités techniques, de l'innovation et des projets. Aujourd'hui, nous savons seulement que nous serons sur de l'éolien flottant pour pouvoir correspondre aux profondeurs existantes.

M. Étienne BALLAN – CPDP

Merci pour votre présentation. Vous avez donc déjà un panel des différents enjeux. Pour organiser la discussion, nous vous avons proposé, à l'entrée, de vous inscrire pour aller travailler sur une thématique en particulier. Je vais donc indiquer brièvement comment va se dérouler notre après-midi. Nous sommes ensemble jusqu'à 18 heures. La réunion sera conclue tout à l'heure par un moment en réunion plénière avec tout le monde pour réagir à tous les travaux qui auront été menés. Florian ici présent fera aussi une sorte de rapport d'étonnement. Il sera un peu le grand témoin de l'après-midi et nous dira un peu ce qu'il en aura retenu.

D'ici là, nous allons donc partir dans des logiques de travail d'atelier, c'est-à-dire un moment de discussion. Dans chaque atelier, il y aura des interventions de spécialistes de très bon niveau qui vont donner un peu la mise de fond, les éléments de connaissance et d'analyse qu'il faut avoir sur ce thème. Ensuite, nous engagerons la discussion. Cela va se passer en deux temps. Dans le premier temps, nous entendrons ces spécialistes et nous discuterons pendant à peu près une petite heure. Nous ferons une petite pause très courte et vous pourrez changer d'atelier pour aller travailler sur un autre thème. Si vous m'avez bien suivi, vous allez travailler sur deux thèmes, cet après-midi. Le premier sera pendant cette première heure et le deuxième temps sera un peu plus court. À la fin, nous nous retrouverons ici, dans la salle.

Dans quelques instants, je vais vous présenter les personnes qui vont animer ces ateliers, qui vont aller, avec chaque groupe, dans leur salle. Nous avons quatre salles en tout, dont celle-ci que nous allons garder pour l'un des ateliers et puis trois autres. Sur les quatre thèmes, le premier sera « Renforcer la protection du milieu marin. Quelle zone, quelles règles et quels moyens ? » – ce sera ici, dans cette salle – « Quelle est l'influence du changement climatique en Méditerranée ? » avec Dominique de Lauzière qui se trouve ici, le troisième, ce sera « Les interactions terre-mer, quelles conséquences sur les eaux marines ? » avec Anthony HOTTIER et le dernier, « La posidonie » avec Sébastien FOURMY.

Avant que l'on parte en atelier pour cette première heure de travail, je voudrais quand même vous donner la parole pour savoir si les choses sont claires d'une part, et si vous savez ce que vous faites ici. S'il y a des questions particulières sur la CNDP ou sur le débat public, c'est le moment de les poser très brièvement, puis nous pourrions partir en atelier. Non ? Tout est clair sur ce que nous allons faire cet après-midi, sur les enjeux et ce à quoi cela va servir ?

M. Philippe PASQUALINI – Intervenant dans la salle

Le débat public va donc se faire cet après-midi avec les ateliers. Sera-t-il possible de faire des contributions écrites sur le site internet par la suite ? C'est important parce que nous n'aurons pas le temps de tout faire avant 18 heures. Merci.

M. Étienne BALLAN – CPDP

Merci beaucoup de votre question. Nous allons effectivement travailler ensemble, mais vous avez la possibilité, jusqu'au 26 avril, de contribuer sur la plateforme participative du débat public. Sur internet, c'est « debat-public.fr/lamerendebat ». Vous pouvez taper « La mer en débat » n'importe où et vous le trouverez. C'est vraiment facile. Vous avez une plateforme où vous pouvez poser vos questions. Si vous posez une question, l'État va vous répondre dans les 15 jours. C'est une obligation. Vous pouvez aussi faire une contribution et dire « J'ai réfléchi. J'ai été à Bastia pour discuter. On a parlé de ça, mais au fur et à mesure de la discussion, finalement, je veux aller plus dans le détail » ou « Les idées ont avancé ». Vous pouvez faire ça et les autres personnes peuvent aussi commenter vos contributions. On rentre dans une logique de discussion autour de vos idées. C'est vraiment plus que possible, c'est même encouragé.

Nous allons donc commencer par le groupe de Dominique sur le changement climatique. Les personnes qui se sont inscrites tout à l'heure à l'entrée sur le changement climatique, vous allez suivre Dominique qui va sortir par cette porte. Si vous voulez bien vous lever. Merci. Le réchauffement climatique, c'est l'atelier 2. Ensuite, pour les personnes qui veulent travailler sur le lien Terre/mer, eau douce et eau marine, c'est avec Anthony ici présent. Tout le monde y est. C'est parfait. Vous pouvez partir. Et enfin, le dernier groupe pour la posidonie. Si vous voulez bien vous lever et venir ici avec Sébastien qui est la personne qui travaille sur la posidonie qui a eu un peu moins de succès que le réchauffement climatique. Toutes les personnes qui sont encore dans la salle doivent normalement travailler sur les aires marines protégées.

Session de conclusion

M. Étienne BALLAN – CPDP

Nous allons prendre une vingtaine de minutes pour vous faire une restitution très brève. Vous aurez compris que cet après-midi, c'est à la fois un peu une conclusion et en même temps, un démarrage. C'est la conclusion de l'escale que nous avons faite ici à Bastia et autour de Bastia, et qui a produit beaucoup de choses. Les étudiants nous ont accompagnés sur presque tous les événements. Ils ont vu toute la diversité des façons de discuter. Cet après-midi, c'était un peu le moment où l'on approfondissait certains sujets. C'est à la fois conclusif pour notre escale à Bastia, mais c'est aussi un démarrage et pour chacun d'entre vous, de continuer à vous intéresser aux sujets. Nous aurons d'autres rendez-vous sur les zones de protection forte, par exemple, à Nice, à Marseille, à Perpignan sans doute, mais aussi au niveau national. Il y aura un webinar qui sera consacré à ces questions-là avec les autres façades atlantiques, Manche et mer du Nord. Suivez les choses parce que, petit à petit, nous espérons que le sujet va avancer et progresser. Nous étions d'abord très heureux de faire cette première escale ici en Corse et de pouvoir lancer un peu la réflexion de fond sur ces différents sujets. Une fois que j'ai dit ça, je vais essayer de vous faire un petit rapport sur l'atelier que j'ai animé. Au fil de l'eau, mes collègues vont prendre la main ensuite.

Concernant les zones de protection forte, l'enjeu est de finalement labelliser des zones qui sont, pour la plupart d'entre elles, déjà existantes et de voir si elles répondent aux exigences de la protection forte en termes de réglementation, notamment en termes de protection et en termes de moyens de surveillance, pour que les protections soient effectives. La première remarque qu'ont fait les participants dans le groupe est que dans la carte de la Méditerranée que vous avez vu tout à l'heure, en début de réunion, l'ensemble des zones proposées par l'État sur lesquelles nous pourrions chercher à avoir de la protection forte, on arrive à 7 % sur l'ensemble de la Méditerranée. Quand on regarde la carte, c'est quand même la Corse qui en fait beaucoup plus que les autres, plus que l'Occitanie et beaucoup plus que PACA. Sur ce sujet qui est tellement criant quand on voit la carte, où l'on voit beaucoup de zones potentielles autour de la Corse, il y a clairement eu deux façons de le voir – c'est comme ça que cela a été dit dans l'atelier – en se disant que ce n'était pas normal, mais aussi en se disant que c'est

formidable, car nous faisons mieux que les autres et que, quelque part, on est pionniers sur cette question.

Le deuxième sujet est que sur cette carte, nous avons vu que les zones potentielles à enjeu sont quand même autour de la Corse, notamment pour beaucoup d'entre elles, un peu au large, un peu loin de la côte. Il y a une vraie question. Pourquoi est-ce loin de la côte ? Est-ce que c'est parce que les enjeux environnementaux sont loin de la côte ? La réponse est non, car il y a des enjeux très forts auprès de la côte. C'est peut-être parce qu'elles sont peut-être plus difficiles à faire auprès de la côte, parce qu'il y a plus d'activités économiques, plus d'enjeux touristiques, peut-être de pêche aussi et autres. La question est de savoir si c'est vraiment la bonne stratégie d'aller faire le moins difficile, le plus loin et de s'intéresser après aux zones plus proches de la côte.

Le troisième point est qu'il y a vraiment une question de moyens et de moyens de surveillance. Cela a été beaucoup dit. Dans les zones qui sont déjà labellisées, il y a des zones qui sont peut-être déjà aujourd'hui réellement des protections fortes. On pense aux Bouches de Bonifacio, par exemple, mais il y a des zones qui ne sont clairement pas surveillées. Certains cantonnements de pêche, par exemple, associés à des protections, ne sont pas tout à fait respectés. Sur les 0,22 % des zones qui sont déjà en protections fortes, nous avons des questions sur les moyens pour certaines d'entre elles.

Le point suivant – c'est consensuel apparemment – est que la protection forte est une bonne chose, mais beaucoup de personnes ont dit que le mieux, c'était la protection intégrale et que c'est ce qu'il faut faire. Il faut déjà garantir des zones de protection intégrales en quantité suffisante, parce que c'est là que nous avons le meilleur retour. Il a beaucoup été dit pour la protection en mer qu'elle a des effets très visibles et très forts en termes de retour de la vie, de la biodiversité et de la biomasse. Ce sont vraiment des zones importantes qui devraient aussi être couplées ou en tout cas regardées au regard des enjeux halieutiques, c'est-à-dire des fonctions que peuvent avoir certaines zones de frayères ou de nourriceries qui doivent être en protection intégrale. Nous savons qu'il y a automatiquement un effet immédiat sur la ressource. Sur les moyens, j'en reste là.

Avec le deuxième groupe, nous avons eu un dernier sujet qui était ce fameux objectif de 5 % et si nous savions finalement d'où il sort. Lorsque nous voyons 0,22 % aujourd'hui, on se dit que 5 %, c'est formidable, mais parce que nous sommes à 0,22 %. Est-ce vraiment le bon chiffre ? 10 % ou 15 % ne seraient-ils pas plutôt formidables ? Cela pourrait être déjà formidable à 3 % et c'est peut-être la bonne façon de faire. Sur ce point, nous avons entendu l'État proposer – et, je crois, avec des commentaires plutôt favorables – en disant qu'une fois que les zones intégrales sont faites, on n'y touche pas. Comme proposé par Monsieur CULIOLI, si l'on parlait sur 2 % de zones intégrales, pour arriver au 5 % qui manquent – et peut-être plus – nous pourrions autoriser des activités. Si, au cas par cas, on constate que l'activité concernée ne vient pas endommager ou ne vient pas détériorer la biodiversité, sur ces situations-là de protection forte, mais qui ne sont pas intégrales, on peut vraiment considérer que cela peut être intéressant d'avoir des activités.

C'était un retour très bref pour dire comment le groupe a essayé de répondre à la demande de l'État et de l'aider à planifier une zone de protection forte. Nous allons passer aux questions Terre/mer avec Anthony.

M. Anthony HOTTIER – CPDP

Le sujet était les interactions Terre/mer et les conséquences sur la qualité des eaux marines. Je vais être assez bref. Le constat des participants a été que la totalité des déchets en mer proviennent de la terre et que l'on estime à peu près à 80 %. Cela ne veut pas dire qu'ils viennent tous d'ici. On parle de la Corse, mais cela peut venir de Tunisie, de Grèce ou d'un peu de partout, mais le constat, c'est que cette pollution terrestre arrive bien en mer. Sur les propositions qui pourraient être avancées, il y en a tellement que cela nécessiterait un véritable plan Marshall, un grand plan d'action national pour la réduction et l'élimination des déchets en mer. Cela passe d'abord par une grande décision politique, puis par l'implication de tous les acteurs et de tous les utilisateurs, des élus, des collectivités, des industriels, des producteurs, des distributeurs parce qu'ils ont un rôle important à jouer et, enfin, des utilisateurs et des usagers. Cela ne peut être qu'à un niveau national et peut-être même plus large, voire européen, pour mettre en place ce plan d'action qui peut prendre plusieurs années. Si nous n'impliquons pas tous les fabricants, tous les acteurs et tous les utilisateurs, il y aura peu de chances que cette réduction des déchets en mer se produise.

M. Étienne BALLAN – CPDP

Merci beaucoup pour la brièveté. C'était très chouette. Nous allons prendre maintenant deux ou trois minutes pour que vous puissiez réagir aux deux petits rapports que nous venons de faire en prenant les deux autres thèmes ensuite. Des personnes voudraient-elles réagir à ce que l'on vient d'entendre ? Évidemment, en priorité ceux qui n'ont pas participé à ces deux groupes, bien sûr.

Mme Madeleine CANCEMI – Directrice déléguée du parc marin du Cap Corse

Je trouve qu'il y a encore énormément de confusion entre la labellisation des zones de protection forte et la création de nouvelles zones qui pourraient être des protections fortes. Lorsque nous sommes dans des conseils de gestion ou des institutions, il y a encore une confusion qui est énorme et j'aimerais bien que le débat public puisse la régler une fois pour toutes. Il est important que le citoyen comprenne que, par exemple, en Corse, nous avons presque labellisé tout ce que l'on avait à labelliser en termes de zone de protection forte. Maintenant, que faisons-nous ? Devons-nous créer de nouvelles zones d'aires marines protégées que nous labellisons dans un deuxième temps ou non ?

M. Étienne BALLAN – CPDP

Merci beaucoup. Peut-être que la DMLC veut répondre là-dessus ? Qu'est-ce que l'on créerait ?

Mme Marine DEDEKEN – DMLC

Je pense que nous n'avons pas atteint tout ce que l'on pouvait labelliser en Corse. Nous avons atteint tout ce que l'on pouvait labelliser automatiquement en Corse et que pour pouvoir piocher d'autres petites zones à labelliser au sein d'aires marines protégées plus grandes, il va falloir analyser si oui ou non les pressions sont réduites ou régulées, voire supprimées, s'il y a des contrôles suffisants, s'il y a des gestions suffisantes et sinon, identifier ce qu'il faudrait mettre en place pour que cela puisse être le cas. Prioritairement, il n'est pas demandé de labelliser des zones dans des aires marines protégées existantes, mais il n'est pas totalement exclu de pouvoir créer des outils réglementaires, fonciers ou contractuels pour labelliser d'autres enjeux écologiques. Les deux ne sont pas incompatibles et il faudra sûrement d'ailleurs passer par les deux pour arriver au pourcentage et aux cibles qui ont été évoquées.

M. Étienne BALLAN – CPDP

Merci beaucoup.

Mme Christine PERGENT-MARTINI – Intervenante dans la salle

Personnellement, je trouverai dommage que l'on se contente de labelliser uniquement de l'existant parce que cela ne rajoute rien à ce que l'on a. Le but du jeu, c'est aussi d'être ambitieux et de vouloir aller plus loin en termes de conservation.

M. Étienne BALLAN – CPDP

Merci beaucoup.

M. Antoine ORSINI – Enseignant chercheur à l'Université de Corse, hydrobiologiste

Je pense qu'au-delà des AMP, des labels, des cantonnements de pêche, aujourd'hui, ce qu'il faut, c'est la surveillance, du personnel sur le terrain, sur les bateaux. Scandola est quand même une réserve nationale. Sans surveillance, Scandola n'est rien. Je suis pour qu'il y en ait de plus en plus et que l'on atteigne même 50 %. Autour de la Corse, j'ai vu l'herbier de la plaine, ces grosses taches jaunes. On peut écrire, on peut pondre, on peut avoir des arrêtés ministériels, on peut avoir des réserves naturelles de Corse, mais s'il n'y a pas le personnel... Quand on cite Bonifacio, il y a du personnel et de la surveillance. Il faut donc du personnel. Il ne suffit pas de faire des cartes, de faire des arrêtés ministériels ou de signer pour le président de l'exécutif, puisque je suis pour les RNC.

M. Étienne BALLAN – CPDP

Merci bien.

M. Maurice RIGNOL – Intervenante dans la salle

Je voulais aller dans le sens de Monsieur ORSINI. C'est exactement ce que je voulais dire. Ce qui compte, c'est l'activité concrète qui est menée à l'intérieur. On peut quantifier et délimiter. Il peut même y avoir des zones qui se superposent les unes sur les autres à l'infini. Ce qui compte, c'est ce qui est fait, comment c'est fait et pourquoi c'est fait. Je citerai rapidement un exemple, parce que j'écoutais la radio cette semaine et je l'ai appris, il est même possible de décider, de l'extérieur, de créer une zone protégée pour protéger telle surface de l'activité humaine tout en expulsant des populations autochtones, parce que nous estimons qu'elles ne correspondent pas à ce que l'on a décidé de l'activité pour « X » raisons, pour la préservation d'une espèce de chèvre en voie de disparition et autres. Ce qui compte, c'est avant tout les activités menées, la cohérence et les interactions entre ces activités, plutôt que la question qui est secondaire – elle n'est pas non plus négligeable, mais secondaire – de la délimitation et s'il faut créer davantage de zones.

M. Étienne BALLAN – CPDP

Merci beaucoup. Y a-t-il une dernière intervention sur les deux sujets que nous venons de voir ?

M. Charles-François BOUDOURESQUE, professeur émérite d'océanographie, président du Conseil scientifique de la réserve de Scandola

Nous avons des exemples dans le monde, et pas très loin d'ici, le parc national de Port-Cros, dans lequel nous pouvons avoir une zone de protection forte, avec une surveillance réelle et efficace. C'est ce que l'on appelle la gestion multiusage, où ce n'est pas une réserve intégrale. La pêche artisanale reste possible. La pêche de loisir est complètement interdite. La plongée est sérieusement encadrée. La pêche artisanale est encadrée par une charte obligatoire, avec des contraintes sur les heures de calage, sur les mailles des filets, sur les longueurs de filets et autres qui font que nous avons une biodiversité qui est en bon état et même exemplaire – tous les plongeurs le diront – que nous avons maintenu la pêche artisanale et que même grâce à ces contraintes, les captures par unité d'efforts des pêcheurs artisanaux sont plutôt plus élevées qu'ailleurs. Nous avons donc le beurre, l'argent du beurre et le sourire de la crémière. Il n'y a pas qu'eux, mais à condition évidemment qu'il y ait une surveillance effective et forte et une concertation avec les usagers. Il n'y a pas que l'interdiction totale dans le cadre d'une réserve intégrale qui fonctionne.

M. Étienne BALLAN – CPDP

Merci pour cette contribution. Nous allons aux deux thématiques suivantes. Nous allons commencer par la posidonie et les autres habitats marins, puis nous terminerons par le réchauffement climatique.

M. Sébastien FOURMY – CPDP

Merci Étienne et merci à toutes les personnes qui ont contribué et présenté dans l'atelier sur la posidonie et les autres habitats marins. Je commencerai par le titre de l'atelier qui était la posidonie et les autres habitats marins, et la conclusion que ce n'est pas un bon titre pour un atelier. Nous aurions dû faire un atelier sur les habitats marins. Il n'y avait pas d'habitat de luxe ou d'habitat ordinaire. Il y avait la biodiversité marine, il y avait des habitats marins et on ne pouvait pas se permettre de faire un peu de greenwashing sur le dos de la posidonie. Nous avons aussi parlé des autres écosystèmes tels que les systèmes coralligènes et des interactions entre ces différents systèmes. Nous avons dit que même s'il avait des systèmes pauvres en espèces, ils étaient peut-être tout aussi importants. Nous sommes même allés jusqu'à creuser jusqu'au sable pour dire que les fonds sableux n'étaient pas de simples déserts sous l'eau. Là aussi, il y a beaucoup de biodiversité. La question n'est pas de savoir s'il y avait des systèmes pauvres en espèces ou avec beaucoup d'espèces, mais tout simplement différents écosystèmes qui sont extrêmement liés entre eux. Nous avons eu aussi quelques questions sur la capacité de ces fonds marins, du système coralligène ou des posidonies à être éventuellement réimplantés, à croître. Il y a eu des questions de savoir si nous pouvons replanter de la posidonie.

Il y a quelque chose qui nous a marqués dans cet atelier. C'était une expérience qui a été faite il y a 34 ans au large des côtes de Port-Cros. C'était 10 centimètres de posidonies posés il y a 34 ans et aujourd'hui, 34 ans après, c'est 1,5 mètre de diamètre. Nous sommes donc passés de 10 centimètres de diamètre à 1,5 mètre. Nous sommes partis de 10 centimètres de diamètre à 1,5 mètre de diamètre en 34 ans. Ce qui est détruit ou potentiellement abîmé aujourd'hui ne se reconstruit pas en quelques années.

Nous avons fait un petit peu d'histoire avec Monsieur BOUDOURESQUE qui est revenu quelques âges en arrière pour essayer de voir quel était le niveau de biodiversité sur les éponges en nombre faible ou élevé. Nous avons vu que les fluctuations étaient extrêmement fortes tout au long de l'histoire sur plusieurs dizaines de dizaines de milliers d'années, et que comptabiliser ou essayer de se projeter uniquement en regardant quelques dizaines d'années, voire même un siècle en arrière, n'avait pas forcément de sens pour essayer de dire quel était l'état idéal de l'écosystème. Je m'arrêterai là pour essayer de résumer ce qui a été dit.

M. Étienne BALLAN – CPDP

Merci beaucoup, Sébastien. Dominique, à toi la parole pour l'atelier sur le réchauffement climatique.

Mme Dominique DE LAUZIERES – CPDP

Monsieur REBILLOUX de Météo France et Monsieur MARENGO de Stareso nous ont décrit, avec beaucoup de précision, les effets du réchauffement climatique sur la température, les effets de submersions marines avec l'élévation du niveau de la mer, l'érosion de la biodiversité marine, qui, pourtant, fournit 50 % de notre oxygène et qui est un vrai puits de carbone, l'augmentation de la température marine avec des mortalités massives. Des choses assez alarmantes, malgré tout, avec des messages d'espoir. C'était finalement assez optimiste et gai.

Ensuite, dans les échanges, nous avons parlé de la gouvernance, de comment l'expérience était prise en compte dans les prises de décisions politiques, que l'on déplorait le fait de continuer de construire des immeubles en bord de mer alors que l'on sait bien que cela peut être problématique. Il y a eu une

alerte sur le manque de moyen pour mettre en place des mesures adaptées pour contrer le changement climatique. Nous avons aussi abordé les modèles de prévisions. Tous ces sujets-là ont été abordés, mais nous n'avons pas du tout avancé sur les solutions. À la fin du deuxième atelier, alors que nous allions tout clore, nous avons eu deux interventions, une première intervention qui a constaté une fois de plus que nous n'allions pas nous contenter de l'effet Colibri et que c'était bien gentil de toujours faire appel aux particuliers, mais qu'il y avait quand même une grosse responsabilité à la fois des politiques et des entreprises. Pour la deuxième intervention, je vais donner la parole à Élise puisque c'est elle qui l'a portée. C'est quand même mieux.

Mme Élise MORAND – Intervenante dans la salle

Bonjour à tous ou bonjour si l'on s'est déjà croisés. Je suis étudiante au master M1 GILVHA qui accompagne la CNDP sur le débat public de la mer depuis quelque temps déjà. Nous avons réalisé les beaux kakemonos que vous avez derrière vous et effectivement, j'ai passé cet après-midi ici et j'ai participé à l'atelier sur le changement climatique. Ravie d'avoir entendu tout ce que j'ai entendu parce qu'il y a de bons points qui ont été soulevés. Néanmoins, nous sommes vraiment restés cantonnés à la causalité, au fait que le changement climatique existe, l'effet de serre augmente, le taux de CO2 dans l'atmosphère augmente. Personnellement, ce sont des choses que l'on sait depuis déjà quelque temps. Le but de cet atelier, c'était vraiment de réfléchir à des solutions pour justement enrayer cette machine qu'est le réchauffement climatique et nous ne l'avons pas fait. Nous aurions pu avoir des réponses à des questions qui se posaient. Je ne le vois pas dans la salle, mais il y avait Monsieur François VIREVIALLE qui était là pour nous aiguiller sur des alternatives, sur des moyens un peu plus écologiques de produire de l'énergie et nous n'en avons pas profité pour justement réfléchir ensemble sur ces solutions. C'est quelque chose que, personnellement, j'ai ressenti depuis le début, depuis trois jours que nous sommes avec la CNDP et avec toutes les personnes que nous avons interviewées ou à qui nous avons posé des questions, que ce soit au marché à Île Rousse, hier à Stella Mare ou même aussi aujourd'hui. Je trouve que, sur cette question qui est, je pense, l'une des principales du débat autour de la mer pour la révision des documents stratégiques de façade, nous restons cantonnés à ce que l'on sait et nous ne cherchons pas trop à en savoir plus sur ce qui pourrait se faire. C'est le constat que j'ai fait. Nous sommes au début du débat sur la mer. Je pense que, jusqu'au mois d'avril, cela aura le temps d'évoluer. C'est donc le constat que j'ai fait aujourd'hui. Merci de m'avoir écouté.

M. Étienne BALLAN – CPDP

Merci beaucoup, Élise. Effectivement, le débat commence. Merci beaucoup de cette invitation à aussi toucher et aller un peu plus loin vers des solutions.

M. Christian NOVELLA – Intervenante dans la salle

Les documents stratégiques de façade, c'est un catalogue. Nous souhaiterions qu'il y ait des priorités qui soient dégagées de ce document de façade, y compris des priorités par territoire. Les priorités sur la rive de la Méditerranée et sur la Corse ne sont pas les mêmes en fonction des besoins. Cela nous paraît important. Sinon, on suit un catalogue, il y a beaucoup de préconisations, ce sont des vœux pieux et après, il faudrait quand même que, compte tenu des contextes particuliers, il y ait des priorités qui soient dégagées, une, deux ou trois et que l'on s'arc-boute sur ces priorités pour arriver à des résultats. Deuxièmement, il me semble qu'il faut une volonté politique. Cette volonté politique y est peut-être au niveau des préconisations de l'État, au niveau de la collectivité de Corse. Simplement, il faudrait qu'elle soit importante au niveau des élus locaux, parce que c'est souvent là. Il y a des explications à donner aux élus locaux et il y a tout un travail à faire à ce niveau. Il existe des blocages et ils sont surmontables.

La question des moyens est primordiale. Nous l'avons dit. Enfin, il faut quand même dire que l'on s'en aperçoit quand on est des associations de défense de l'environnement. Il y a une marchandisation de la mer qui est énorme. Il faut arrêter cette marchandisation, autrement, nous n'y arriverons pas. Il y a un dicton en Corse qui dit « Vergogna a tè, chi vendi a terra », « Honte à toi qui vends la terre » et « Vergogna a tè, chi vendi u mare », « Honte à toi qui vends la mer », car nous en arrivons là. Tout est autour de cette économie touristique prédatrice qui utilise la mer comme richesse et qui ne compense pas cette fête, détérioration de la biodiversité.

M. Étienne BALLAN – CPDP

Merci beaucoup.

Un intervenant

Pour revenir sur la posidonie et autres écosystèmes marins, si je salue le travail que font mes amis, Christine et Gérard PERGENT, de réimplantation de posidonie à titre expérimental, je salue aussi le travail que fait Stella Mare sur l'oursin, le Denti et sur la langouste. Je pense qu'il ne faut pas laisser croire que l'on peut abîmer l'écosystème et que les scientifiques vont arriver pour le réparer. Je crois

que cet aspect est fondamental. Il vaut mieux protéger et laisser faire de la régénération naturelle que de dire « Ne vous inquiétez pas. À l'Université de Corse, on est les meilleurs », même si c'est vrai.

M. Étienne BALLAN – CPDP

Merci beaucoup.

M. SERAFINI – Intervenant dans la salle

C'est juste pour répondre, non pas à la jeune fille tout à l'heure, mais quand j'étais en sixième – cela fait déjà un paquet d'années – j'ai appris que nous étions 3 milliards sur la terre. Nous sommes bientôt à neuf. Inévitablement, il y a un problème.

M. Étienne BALLAN – CPDP

Merci beaucoup.

M. Éric DURIEUX – Ancien chercheur à l'Université de Corse, intervenant dans la salle

Pour élargir le débat par rapport à ces documents stratégiques de façade et notamment par rapport à la pêche et en particulier en Méditerranée, je pense qu'il y a vraiment une question centrale par rapport à la vision de l'avenir de la pêche en Méditerranée, et notamment par rapport à la continuité de l'activité de la pêche industrielle en Méditerranée. En Corse, nous avons 100 % de pêche artisanale. Nous n'avons que quelques chalutiers. Concernant l'exploitation halieutique, mais concernant les habitats, concernant des zones de protection et concernant beaucoup de choses, c'est une question au niveau de l'ensemble de la Méditerranée et c'est une question internationale, mais je pense qu'il faut vraiment se la poser pour la Méditerranée. Je pense qu'elle sera peut-être plus prégnante sur le golfe du Lion. Je pense aussi à l'exploitation industrielle des grands pélagiques et la répartition des quotas. C'est assez central.

M. Étienne BALLAN – CPDP

Merci beaucoup. Nous sommes doublement ravis de votre intervention. La première, c'est parce que c'est grâce à vous que tous les étudiants ont pu travailler pendant tout ce temps et nous voudrions vraiment vous en remercier. Nous les avons remerciés eux, mais le professeur a aussi son importance. Vous venez d'appeler à faire du dialogue entre les différentes régions et ce que vous venez dire s'adresse aussi à l'Occitanie et c'est une très bonne façon de clore cette escale corse. On reviendra en Corse, à Ajaccio en février. D'ici là, nous serons passés notamment en Occitanie et nous pourrions peut-être avoir ce débat avec eux sur les questions de pêche. Avant de terminer cette réunion, je donne la parole comme convenu à Floran AUGAGNEUR qui est le président. Floran, nous pouvons prendre 5 minutes pour ton rapport d'étonnement.

M. Floran AUGAGNEUR – Président de la CPDP

Étienne BALLAN m'avait demandé de faire une conclusion que je ne vais évidemment pas faire puisque le débat va durer jusqu'au 26 avril. Nous sommes au tout début du débat. Il a commencé la semaine dernière. Je ne vais donc pas faire de conclusion, mais il m'a demandé de faire un rapport d'étonnement, ce qui m'étonne, ce que je ne vais pas faire non plus, évidemment, puisque je ne fais jamais ce que me demande Étienne BALLAN. Je vais plutôt faire ce qui ne m'étonne pas. Première chose, je tiens à remercier tout le monde ici, vous toutes et tous, les étudiants et les autres, de vous être impliqué pour certains d'entre vous sur plusieurs jours et aujourd'hui, un samedi, d'avoir donné votre temps pour le débat et pour la délibération. Il est vrai que c'est quand même quelque chose de toujours assez admirable, mais ça ne m'étonne pas parce que les enjeux qui sont soumis au débat sont des enjeux extrêmement importants, des enjeux dont l'ampleur fait que tout le monde est concerné. Ce sont des enjeux assez simples. Nous essayons de les réduire, de les décrire. Ce sont des enjeux sur comment protéger et partager la mer. Ce sont ces décisions qui vont être prises l'année prochaine, à savoir comment on protège la mer, comment on protège les écosystèmes marins, comment on préserve la biodiversité, comment on atteint le bon état écologique et comment on partage la mer avec les écosystèmes qui sont dans la mer, c'est-à-dire entre les humains et les non-humains, mais également comment on partage la mer entre humains, entre activités humaines et vers quoi elles doivent évoluer.

Il y a effectivement aussi partagé avec le nouvel arrivé dans la mer qui est le potentiel de développement de l'éolien en mer. Nous n'en avons pas parlé aujourd'hui, mais ça non plus, ça ne m'étonne pas trop puisque le développement de l'éolien en mer intéresse aussi tout le monde, même les territoires qui ne sont pas, peu ou moins concernés que d'autres. Comme j'ai la chance de présider les procédures de planification maritime sur l'ensemble du territoire, Corse et hexagone, je peux vous dire qu'il y a d'autres territoires où ça ne se passe pas comme ça. En tout cas, aujourd'hui, nous n'en avons pas parlé. Je n'en ai pas entendu parler, ou très peu. Même quand on parle de biodiversité, alors que l'éolien en mer a un impact sur la biodiversité. Cela ne m'a pas trop étonné et ce qui ne m'a pas trop étonné non plus, c'est l'importance constante de la connaissance. D'ailleurs, nous voyons les nombreux scientifiques qui

sont présents et l'importance de la connaissance, l'importance de l'information, l'importance du lien entre connaissances et décisions, l'importance d'établir ce que l'on sait, mais aussi l'importance d'établir l'état des lieux de ce que l'on ne sait pas, quelle est la zone grise, ce que l'on doit savoir et ce que l'on doit savoir pour décider de quoi et quand, ce qui est en fait la définition de la planification. D'ailleurs, c'est pour cette raison que dans le débat que nous organisons, nous avons vraiment souhaité mener, en tout cas préparer un débat qui soit éclairé le plus possible par la parole des scientifiques. C'est pour cette raison que nous avons associé les scientifiques à la préparation de ce débat. Nous remercions aussi tous les scientifiques qui sont présents aujourd'hui pour éclairer ce débat et cet échange.

Quelque chose d'autre qui ne m'étonne pas ou qui ne m'étonne pas trop, c'est l'apparition d'un dilemme que l'on constate partout, sur tous les territoires, en tout cas sur tous les territoires maritimes, qui est un grand dilemme d'aménagement de ce territoire. Faut-il concentrer ou disperser les enjeux ? Cela s'est vu tout à l'heure, lorsque vous avez parlé des aires marines protégées et des zones de protection fortes. Faut-il les concentrer ici en Corse, qui est le territoire, en termes de niveau de protection, le plus protégé aujourd'hui, si l'on met l'outre-mer de côté et celui aussi où il y a le plus haut niveau d'ambition. Faut-il que ça reste comme ça ou faut-il disperser cette protection avec d'autres territoires, par exemple, la PACA, mais aussi avec d'autres façades ? Pour les zones de protection, si nous prenons par exemple la Manche ou la Normandie, ce sont des niveaux résiduels par rapport à ici. Faut-il tout mettre au même endroit ou faut-il disperser les efforts ? C'est un enjeu qui me semble particulièrement important parce que nous le retrouvons sur tous les sujets de la planification maritime. Nous pourrions prendre la même chose sur l'éolien en mer. Faut-il mettre tous les parcs éoliens en mer au même endroit, quitte à sacrifier un territoire, ou faut-il tout disperser, quitte à cumuler les effets, à ce que ce soit plus compliqué pour certaines activités et que l'ensemble du littoral soit impacté ? À mon avis, ce dilemme est l'un des enjeux forts du débat et nous verrons, en fonction de ces conclusions, l'enseignement que nous pouvons en tirer.

Une autre chose qui ne m'a pas étonné d'ailleurs – je crois que vous l'avez dit et Monsieur ORSINI aussi – c'était que l'enjeu sur la protection de la biodiversité ou les zones de protection forte n'est pas tant les localiser, mais plutôt de savoir ce que cela veut dire, comment est-ce que l'on protège, savoir ce que veut dire de protéger, comment est-ce que l'on évalue et comment est-ce que l'on contrôle, ce qui est véritablement l'enjeu de ce sujet. Le fait que cela a émergé par le débat sur les ZPF ne m'a pas non plus trop étonné.

Je ne vais pas être beaucoup plus long. Le pot nous attend. Je voudrais juste quand même conclure en remerciant tous ceux qui ont organisé ces échanges aujourd'hui et toute cette escale depuis plusieurs jours, Étienne BALLAN, Anthony HOTTIER, Dominique DE LAUZIERES, Sébastien FOURMY, Magalie MARTIN et Mathilde SALLES. Je voudrais également remercier tous les étudiants qui nous ont suivis, qui sont impliqués dans ce débat, qui ont fait un formidable travail depuis plusieurs jours. C'est particulièrement important qu'ils s'impliquent dans ce débat public puisque nous parlons de prospectives, de décisions à 2050. Ce sont quand même eux qui sont aussi les plus concernés. Je vous rappelle que le débat se déroule jusqu'au 26 avril. Il y aura de nombreux autres événements. Il y aura aussi d'autres événements en Corse, en février, à Ajaccio, me semble-t-il, mais également plein d'autres endroits en Méditerranée.

Surtout, n'hésitez pas à aller visiter le site du débat, à faire connaître le débat autour de vous, à aller sur la plateforme et à déposer des avis, puisque le succès du débat dépend évidemment des organisateurs, mais également aussi des relais que vous êtes pour communiquer le débat et les façons de participer. Je m'arrête là et je vous souhaite une très bonne soirée.